Bassin Sud 79

Commission mise en réseau des établissements

Niort, le 21-02-2012

Réunion N° 2 de la commission mise en réseau des établissements.

Présents : Thierry Audonnet (V. Verte), Laurent Bayenay (V. Verte), Jean-Claude Varenne (J. Macé), Hélène Plaire (Clg Champdeniers), Gérard Grether (P. Guérin), Thierry Roul (G Barré)
Excusés : Anne-Marie Borrego (Ht Val de Sèvres) et Martine Coquet (Clg Chef-Boutonne)

Ordre du jour :

1) La mise en réseau : point d'étape sur le Mellois et le Niortais (DGH, réactions des équipes, projets en cours…)
2) Les perspectives d'évolution des réseaux (initiatives des établissements ou directives rectorales)
3) Questions diverses.

---

1) **La mise en réseau :** point d'étape sur le Mellois et le Niortais (DGH, réactions des équipes, projets en cours…)
   - *Sur le Mellois* : pas de participants du réseau à la réunion. Les établissements concernés sont en réunion ce soir sur le sujet autour du Dasden 79. Selon Mme Coquet un point positif à souligner : ancrage plus facile des postes partagés avec une pérénissation attendue des des postes et si possible des équipes. Les établissements ont reçu une DGH globale avec un fléchage sur chaque EPLE. Par de retour sur cette DGH. Un questionnement tout de même sur la plus-value du fonctionnement en réseau qui ne semble pas perçue comme flagrante pour le moment.
   - *Sur le Niortais* : les 3 lycées généraux de Niort sont considérés comme en réseau avec des questionnements assez vifs sur la façon de gérer les situations délicates : Quid des élèves de 1ères qui ne pourront être accueillis dans leur lycée et devront poursuivre ailleurs alors que la loi prévoit une suite d'études dans le même établissement.
     La situation semble moins complexe en terminale puisque la suite d'études n'est pas obligatoire dans le même établissement. Il y a là un risque de contentieux assez élevé, un risque également de départ vers le privé si le lycée proposé ne convient pas à la famille. Les chefs d'établissement ne voient pas sur quels critères choisir les élèves qui devront quitter le lycée et son dans l'attente des critères prévus par le CSAIO.
     On note une entrée sur la problématique du réseau par les structures et non pas la pédagogie que ce soient pour les classes ou pour les postes.

2) **<u>Les perspectives d'évolution des réseaux</u>** (initiatives des établissements ou directives rectorales)
   - Vers l'école du socle : la circulaire rectorale fait obligation aux projets d'établissement des collèges de comporter un volet commun avec les écoles de secteur. A cet égard, il est difficile à ce jour de se positionner puisque le projet académique n'est pas encore connu.
   - La mise en réseau achoppe toujours sur le principe de réalité lié aux obstacles matériels et en premier lieu la distance. Impossible ou presque de déplacer les élèves, les postes partagés des enseignants ne sont pas toujours satisfaisants : moins impliqués, ils ne sont ni là ni ailleurs, toujours entre deux chaises !
   - Attention à ne pas occulter l'aspect humain pour les personnels (déstabilisation des équipes) et les élèves (le repère de la vie sociale autour de l'établissement est important et génère un sentiment d'appartenance).
   - Jusqu'ou aller dans le réseau ? Un lycée avec un chef d'établissement et des adjoints dans les collèges, eux-mêmes en charge avec le secours d'un directeur pédagogique des écoles du secteur ? Ce modèle existe dans le réseau AFAE ou à l'étranger (Finlande) mais ce n'est plus du tout le même métier pour le PERDIR concerné, essentiellement occupé par des tâches de gestion.
   - Réseau régional des LP et des CFA avec formations mixtes et personnels mixtes ?
   - Comment intégrer les limites liées à la politique locale (rôle des conseillers généraux dans le maintien des collèges dans un canton). Quelle évolution du rôle du conseil général sur cette thématique ?
   - Enfin, il est rappelé qu'il semble difficile et pas forcément souhaitable de généraliser ce qui devrait rester lié à un contexte local et à un projet des EPLE ou écoles concernés pour répondre au besoin des établissements.

3) <u>Questions diverses :</u>
   - Un point d'étonnement : il existe très peu de publications sur la thématique de la mise en réseau : est-ce par manque de théorisation sur le sujet ? Pour cause d'avancement très rapide ?

La commission constatant la relativement faible implication des collègues y compris de ceux qui sont concernés au premier chef par la mise en réseau met fin à ses travaux pour cette année.

Les animateurs de la commission,
Gérard Grether et Thierry Roul